

Conditions de travail en EPS : après les constats, place aux actes !

Le groupe de travail académique sur les conditions de travail des enseignants d'EPS se réunira à nouveau en octobre. Une nouvelle étape importante, alors que les personnels attendent désormais des réponses concrètes.

Depuis plusieurs mois, représentants de l'administration, inspection, services de santé et de prévention et organisations syndicales travaillent ensemble sur les conditions de travail en EPS.

Cinq matinées de travail et une visite d'établissement ont déjà permis de mettre en évidence des difficultés largement partagées et de dégager des pistes d'action autour de trois enjeux majeurs : **la charge mentale, les risques physiques et l'usure professionnelle.**

Des constats, mais surtout des propositions

Plusieurs mesures avaient fait consensus lors des précédents échanges :



Une circulaire académique sur les équipements de protection individuelle, notamment les bouchons d'oreilles, avec un financement qui ne doit pas être pris sur les crédits pédagogiques.



Un guide académique sur les risques professionnels en EPS, prenant en compte les spécificités de notre métier, mais aussi la charge mentale et l'usure professionnelle.



Une meilleure prise en compte des situations particulières : grossesse, fin de carrière, fortes chaleurs, exposition aux produits toxiques...

Sur ces sujets, **les enseignants d'EPS ne demandent pas de nouvelles études : ils demandent des réponses et des mesures de prévention.**

Un guide attendu en octobre

Les IA-IPR nous ont informés que le **guide académique est en cours d'élaboration et devrait être présenté lors du prochain groupe de travail, en octobre.**

Nous serons présents pour examiner cette proposition, l'enrichir et porter les attentes des personnels.

Mais le guide ne doit pas rester une nouvelle étape de réflexion.

Après les constats, place aux actes !

La question des EPI et de leur financement doit notamment pouvoir être réglée rapidement. De même, alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, il devient indispensable de prévoir de véritables mesures permettant de protéger les personnels et les élèves dans les conditions particulières d'exercice de l'EPS.

Le SNEP-FSU continuera à porter ces revendications

Le travail engagé a permis de faire émerger des constats partagés. **Il doit maintenant déboucher sur des mesures concrètes, visibles et applicables dans les établissements.**

Le groupe de travail d'octobre sera donc une nouvelle occasion de faire avancer ces revendications.

Vos conditions de travail, vos difficultés et vos propositions doivent continuer à alimenter ce travail.

➡ ☐ **N'hésitez pas à nous faire remonter vos situations : le SNEP-FSU les portera dans les instances académiques.**